Cinquante-septième année. - N° 158 A Vendredi 18 août 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2134

972 – MARTINIQUE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT-DE-FRANCE

Jugement prononçant

Date : 27 juin 2023.
Autre jugement prononçant.
437 672 884 RCS Fort-de-France.
INSER PLUS.
Forme : association.
Activité : non précisée.
Adresse : chemin Bahuaud - quai Durand, 97212 Saint-Joseph.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire concomitante à la résolution du plan de continuation. Date de cessation des paiements : 24 décembre 2022. Met fin aux fonctions du commissaire à l'exécution du plan : SELARL BCM représentée par Me CARBONI Charles-Henri, lotissement Hardy Dessources, pointe des Sables, 97200 Fort de France. Mandataire liquidateur : SELARL MONTRAVERS-YANG-TING représentée par Me YANG-TING Yohann, 6 rue des Arums Anse Mitan, 97229 Trois-Ilets. Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine. RG 23/00083